

Résultats de l'enquête Reflex « spécial crise » de l'OPCO EP auprès des entreprises

Avec l'ambition de répondre précisément aux attentes des entreprises et de ses branches professionnelles, l'OPCO EP a réalisé une enquête « spécial crise Covid-19 » dans le cadre de son dispositif « REFLEX » visant à mieux appréhender les impacts de la crise et les attentes en matière de reprise.

Dans un contexte inédit où le retour à l'emploi et la formation professionnelle seront au cœur de la relance économique du pays, « Reflex » permet de mieux cibler les branches à accompagner, de sensibiliser à la nécessité d'enrichir les compétences des salariés, pour mieux anticiper la reprise.

L'enquête a été réalisée du 25 mars au 11 mai 2020, auprès d'un panel de 4308 entreprises, au téléphone par les conseillers de l'OPCO.

Des impacts réels sur l'activité :

- 77% des entreprises interrogées ont eu recours au chômage partiel
- 59% déclarent que leur activité est perturbée
- 48% considèrent que la reprise devrait être lente et difficile

La formation à distance pour préparer la reprise :

- 66% déclarent vouloir bénéficier de financements pour la formation à distance dont 59% pour des formations techniques spécifiques au métier

Des besoins en compétence variables en fonction de l'impact de la crise sur leur activité

- 34% des entreprises dont l'activité s'est arrêtée ne souhaitent pas recourir à la formation distancielle et craignent pour la poursuite de leur activité
- 60% des entreprises dont l'activité est perturbée sont très intéressées par la formation distancielle et considèrent que la reprise d'activité devrait être progressive.
- 6% des entreprises dont l'activité s'est intensifiée ou n'a pas changé sont partagées sur la mise en œuvre de formation distancielle pour leurs salariés. Elles considèrent majoritairement qu'elles vont devoir embaucher pour faire face à la reprise.

Pour en savoir plus, consultez l'infographie jointe.

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des entreprises de proximité (OPCO EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'OPCO EP apporte un appui technique aux 54 branches professionnelles adhérentes, couvrant un total de 467 000 entreprises et 4,5 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance. Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »).

S'appuyant sur son maillage territorial, l'OPCO EP peut ainsi accompagner les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur.

Directeur général : Arnaud Muret

Contact presse :

Astrid CHENARD – 06 34 23 34 80 – Directrice de la communication OPCO EP – astrid.chenard@opcoep.fr

Alix BOUGERET – 06 63 61 16 19 – alix.bougeret@ideealconseil.com

ENQUÊTE «Spécial crise Covid-19»

REFLEX
Repérage Flash Emploi

OPCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité



OBJECTIFS DES ENQUÊTES REFLEX

- **Mieux cibler les entreprises** et branches professionnelles à accompagner
- **Sensibiliser les entreprises** à l'opportunité offerte par cette période pour enrichir les compétences des salariés
- **Anticiper la reprise**

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

Base : 4308 entreprises



77% ont eu recours au **chômage partiel**



66% déclarent vouloir bénéficier de **financements** pour la formation à distance de leurs salariés, dont ↓



59% des entreprises interrogées déclarent que l'activité de leur entreprise est **perturbée**



59% pour des **formations techniques** spécifiques au métier



48% considèrent que la reprise devrait être **lente / difficile**



LES 3 GRANDES TYPOLOGIES DE COMPORTEMENTS DES ENTREPRISES



34%

DES ENTREPRISES DONT L'ACTIVITÉ S'EST ARRÊTÉE :

- ne souhaitent généralement pas recourir à la formation distancielle.
- craignent pour la poursuite de leur activité...

ACCOMPAGNEMENT D'ABORD ÉCONOMIQUE & FINANCIER ?



60%

DES ENTREPRISES DONT L'ACTIVITÉ EST PERTURBÉE :

- sont très preneuses de formation distancielle et d'aides à la formation
- et considèrent que la reprise devrait être lente pour leur entreprise

ACCOMPAGNEMENT & AIDES À LA FORMATION ?



6%

DES ENTREPRISES DONT L'ACTIVITÉ S'EST INTENSIFIÉE OU N'A PAS CHANGÉ :

- sont partagées sur la mise en œuvre de formation distancielle pour leurs salariés
- considèrent majoritairement qu'elles vont devoir embaucher pour faire face à la reprise

ACCOMPAGNEMENT / AIDES AU RECRUTEMENT ?

Questionnaire administré du 25 mars au 11 mai 2020 auprès d'un panel d'entreprises issues des 54 branches et du champ de l'interprofession de l'OPCO EP. Enquête administrée par téléphone par les conseillers.